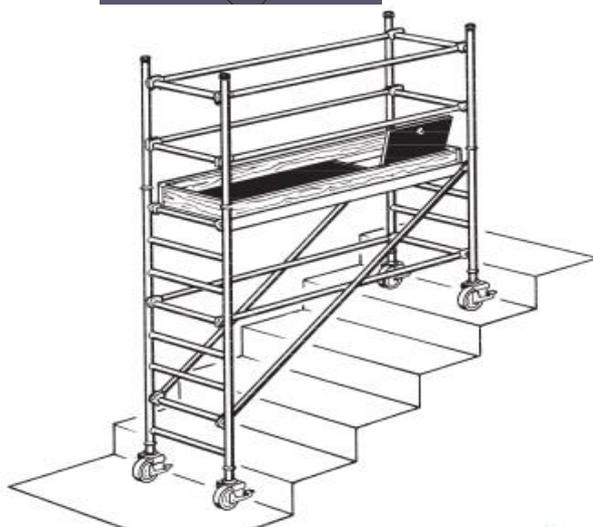
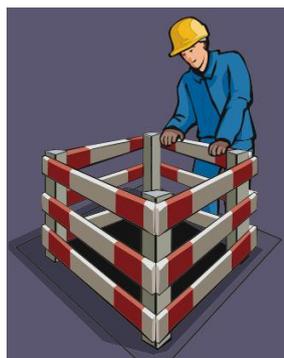


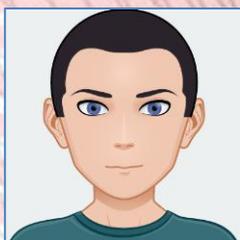


Baccalauréat professionnel
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (TMA)

PERMIS DE MISE EN
ŒUVRE SUR CHANTIER



PERMIS de mise en œuvre sur chantier



NOM :

Prénom :

Session :

A2FRA-JEAN BERTIN – 5689451313102135 < 1

SOMMAIRE

Dérogation individuelle et avis médical pour accès aux travaux règlementés :	3
Règlement intérieur du site de mise en œuvre sur chantier :	4
Les panneaux de signalisation :	6
Panneaux de signalisation de danger.....	7
Pictogrammes de danger.....	8
Les machines de sciage :	10
Scie circulaire pendulaire.....	11
Scie circulaire portative.....	13
Scie sauteuse.....	15
Scie sabre.....	17
Scie oscillante.....	19
Les machines de meulage :	21
Meuleuse.....	21
Les machines de perçage :	23
Perforateur.....	23
Les machines d'usinage :	25
Rabot électrique.....	25
Les machines de fixation :	27
Cloueur.....	27
Les machines de nettoyage :	29
Aspirateur.....	29
Les équipements électriques :	31
Enrouleur.....	31
Luminaire de chantier.....	33
Les équipements de mesure :	35
Niveau et télémètre laser.....	35
Les équipements à air comprimé :	37
Compresseur.....	37
Les équipements de protection :	39
Protection des zones de travail.....	39
Les équipements de travail en hauteur :	41
Ligne de vie.....	41
Nacelle & Plate-forme élévatrice.....	43
Plate-forme individuelle roulante.....	45
Echafaudage roulant.....	47
Echelle – Escabeau – Marchepied.....	49
Echafaudage de pied.....	51
Echafaudage en escalier.....	53

DÉROGATION INDIVIDUELLE

Avant l'affectation aux travaux interdits et réglementés susceptibles de dérogation des jeunes âgés de plus de 15 ans et de moins de 18 ans

Références au code du travail :

Décrets n°2013-915 et n°2013-914 du 11 octobre 2013

Décrets n°2015-443 et n°2015-444 du 17 avril 2015

Circulaire interministérielle

n°DGT/CT1/DGEFP/DPJJ/DGESCO/DGCS/DGER/DAFSL/2016/273 du 7 septembre 2016

Lycée (Nom) : **LPO CARNOT-BERTIN** Ville : **SAUMUR**

L'élève : NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe : **2TMA – 1TMA - TTMA**.....

Formation professionnelle suivie : **Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur (TMA)**

Durée : **3 ans**

Lieux de formation connus dépendants de l'établissement : **Atelier Bois, bâtiment L**

Avis médical sur l'aptitude de l'élève mineur âgé de plus de 15 ans et de moins de 18 ans à suivre une formation professionnelle nécessitant l'accès à des travaux interdits et réglementés susceptibles de dérogation

Références au code du travail ci-dessus

Nature des avis	2nd	1ère	Term.	Pris connaissance de l'avis médical le :
Un avis médical d'aptitude favorable aux travaux nécessaires à sa formation professionnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un avis médical d'aptitude favorable aux travaux nécessaires à sa formation professionnelle <i>sous réserve</i> de la mise en place des aménagements suivants : - - -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un avis médical d'aptitude défavorable aux travaux nécessaires à sa formation professionnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Un avis médical d'aptitude défavorable temporaire. Nécessite de <i>surseoir à l'accès aux travaux interdits et réglementés susceptibles de dérogation</i> pour une durée de : -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pris connaissance de l'avis médical le : / /

Signatures des professeurs :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SITE DE MISE EN ŒUVRE

HORAIRES

08H00 – 09H55 PAUSE 10H10 – 12H05

13H25 – 15H20 PAUSE 15H35 – 17h30



COMPORTEMENT

Le site de pose n'est pas une cour de récréation.

Les élèves ne peuvent pas quitter le chantier sans autorisation, en dehors des heures de cours.



TENUE

Vêtements de travail, chaussures de sécurité, casque de chantier et antibruit sont obligatoires.



SÉCURITÉ

Vous travaillez dans une zone à risques. Il est rappelé que vous devez prendre connaissance du règlement d'utilisation des machines et des équipements de chantier.

N'utiliser les machines ou les équipements que sur ordre ou autorisation du professeur.



NETTOYAGE

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, la zone d'intervention ou le balisage du chantier devront être nettoyés grossièrement après chaque utilisation. Un nettoyage complet sera effectué le midi et le soir.

Le chantier doit être propre et rangé à la fin de chaque cours.



ABSENCES ET RETARDS

Les retardataires et les élèves absents ne peuvent rentrer en cours qu'avec un billet de la vie scolaire.



NOM :

Signature :

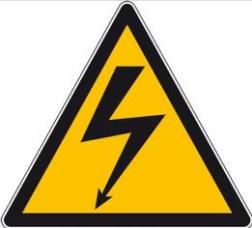
Prénom :

Les panneaux de signalisation

LES PANNEAUX DE SIGNALISATION DE DANGER « liés à l'activité sur le site de mise en œuvre »

Conformément à la norme EN ISO 7010 version avril 2013
Source INRS

-  PANNEAUX D'INTERDICTION
-  PANNEAUX D'AVERTISSEMENT ET SIGNALISATION DE RISQUE OU DE DANGER
-  PANNEAUX D'OBLIGATION
-  PANNEAUX DE SAUVETAGE ET DE SECOURS
-  PANNEAUX CONCERNANT LE MATÉRIEL OU L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

	 Signalisation de risque ou de danger	 Danger général	 Danger électrique	
 Danger trébuchement	 Danger chute avec dénivellation	 Danger chariots élévateurs et autres véhicules industriels	 Danger charge suspendu	 Danger surface glissante
	 Danger écrasement des mains	 Danger rayonnement laser	 Danger surface chaude	
 Danger matières nocives ou irritantes	 Danger produit toxique	 Danger substances corrosives	 Danger produit inflammable	 Danger produit explosif

LES PICTOGRAMMES DE DANGER « liés à l'utilisation de produits »

Conformément au règlement CLP « Classification, Labelling and Packaging »
règlement (CE) n°1272/2008 modifié



Explosif



Gaz sous pression



Inflammable



Comburant



Corrosif



Dangereux pour la santé



Toxique ou mortel



Très dangereux pour la santé



**Dangereux pour l'environnement
aquatique**



Dangereux pour la couche d'ozone

Les machines et les équipements de chantier



FICHE SECURITE

SCIE CIRCULAIRE PENDULAIRE

DEWALT

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Sectionnement



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier le type de lame par rapport au matériau à scier.
- Vérifier le serrage de la lame.
- Vérifier le fonctionnement de la cape de protection (moteur à l'arrêt).
- Vérifier le verrouillage de la table orientable et du bloc scie-moteur orientable.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas scier avec la cape de protection hors de fonctionnement.
- Ne pas évacuer les chutes avec la main.
- Ne pas tronçonner d'aluminium sans lunettes de protection.
- Ne pas scier sur un poste de travail instable.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le **15**, le **18**





SCIE CIRCULAIRE PENDULAIRE

DEWALT



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position de la lame										
Procéder aux réglages (angulaire table et tête, hauteur de coupe)										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le sciage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



FICHE SECURITE

SCIE CIRCULAIRE PORTATIVE

MAKITA

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Sectionnement



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier le type de lame par rapport au matériau à scier.
- Vérifier le serrage de la lame.
- Vérifier le fonctionnement de la cape de protection (moteur à l'arrêt).
- Vérifier le verrouillage de la règle orientable.
- Vérifier la hauteur de coupe en fonction de l'épaisseur à scier.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas scier avec la cape de protection hors de fonctionnement.
- Ne pas scier sur un poste de travail instable.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le **15**, le **18**





SCIE CIRCULAIRE PORTATIVE

MAKITA



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position de la lame										
Procéder aux réglages (angulaire table et tête, hauteur de coupe)										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le sciage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



FICHE SECURITE

SCIE SAUTEUSE

MILWAUKEE

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Sectionnement



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier le type de lame par rapport au matériau à scier.
- Vérifier le serrage de la lame.
- Vérifier le verrouillage de la table orientable.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas tronçonner d'aluminium sans lunettes de protection.
- Ne pas scier sur un poste de travail instable.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le **15**, le **18**





SCIE SAUTEUSE

MILWAUKEE



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position de la lame										
Procéder aux réglages (angulaire table)										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le sciage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

 <p>LPO CARNOT-BERTIN</p>	<h1>FICHE SECURITE</h1>	<h1>SCIE SABRE</h1> <h2>BOSCH</h2>
<p>LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.</p>		
<h3>DOMMAGES EVENTUELS</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Détérioration de l'acuité auditive - Détérioration de l'acuité visuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Coupure - Sectionnement 	
<h3>PROTECTIONS COLLECTIVES</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de travail délimitée 		
<h3>PROTECTIONS INDIVIDUELLES</h3>		
<p>PORT OBLIGATOIRE DES EPI</p>		
		
<h2>CONSIGNES DE SECURITE</h2>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le type de lame par rapport au matériau à scier. - Vérifier le serrage de la lame. - Vérifier l'état du câble de raccordement secteur. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas tronçonner d'aluminium sans lunettes de protection. - Ne pas scier sur un poste de travail instable. 	
	<h2>CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT</h2> <p>- PROTEGER, ALERTER</p> 	
<h3>PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Infirmerie : poste xxxx - Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx 	<h3>NUMEROS D'URGENCE</h3> <p>Le 15, le 18</p> 	



SCIE SABRE

BOSCH



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Demos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position de la lame										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le sciage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



FICHE SECURITE

SCIE OSCILLANTE

FEIN

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Sectionnement



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier le type de lame par rapport au matériau à scier.
- Vérifier le serrage de la lame.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas tronçonner d'aluminium sans lunettes de protection.
- Ne pas scier sur un poste de travail instable.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le **15**, le **18**





SCIE OSCILLANTE

FEIN



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position de la lame										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le sciage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



FICHE SECURITE

MEULEUSE

BOSCH

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Sectionnement
- Brûlure



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier le type de meule par rapport au matériau à scier.
- Vérifier le serrage de la meule.
- Vérifier l'état de la cape de protection (moteur à l'arrêt).
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas meuler avec une cape de protection défectueuse.
- Ne pas évacuer les chutes avec la main.
- Ne pas meuler sans lunettes de protection.
- Ne pas meuler sur un poste de travail instable.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

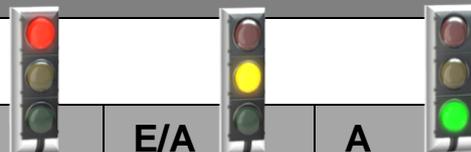
Le 15, le 18





MEULEUSE

BOSCH



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement du disque à meuler.										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le meulage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

 <p>LPO CARNOT-BERTIN</p>	<h1>FICHE SECURITE</h1>	<h1>PERFORATEUR</h1> <h2>HILTI</h2>
<p>LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.</p>		
<h3>DOMMAGES EVENTUELS</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Détérioration de l'acuité auditive - Détérioration de l'acuité visuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Happement - Enroulement - Fracture membres supérieurs 	
<h3>PROTECTIONS COLLECTIVES</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de travail délimitée 		
<h3>PROTECTIONS INDIVIDUELLES</h3>		
<p>PORT OBLIGATOIRE DES EPI</p>		
		
<h3>CONSIGNES DE SECURITE</h3>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le type de mèche par rapport au matériau à percer - Vérifier le serrage de la mèche. - Vérifier l'état du câble de raccordement secteur. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas percer sur un poste de travail instable. 	
	<h3>CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> - PROTEGER, ALERTER 	
<h3>PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Infirmerie : poste xxxx - Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx 	<h3>NUMEROS D'URGENCE</h3> <p>Le 15, le 18</p> 	



PERFORATEUR

HILTI



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position de la mèche										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le perçage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

Permis machine obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis machine obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis machine obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

RABOT ELECTRIQUE

MAKITA

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Sectionnement



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier l'état de coupe des fers avant chaque utilisation.
- Vérifier le serrage des fers.
- Adapter la hauteur de passe en fonction du travail à réaliser.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas usiner en maintenant la pièce avec les mains.
- Ne pas raboter sur un poste de travail instable.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





RABOT ELECTRIQUE

MAKITA



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au changement et à la mise en position des fers										
Procéder aux réglages de la table (hauteur de coupe)										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le rabotage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



FICHE SECURITE

CLOUEUR

Rapid Pneumatic

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Coupure
- Perforation



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier la longueur des pointes par rapport à l'épaisseur à fixer.
- Appliquer correctement sur la pièce à fixer.
- Vérifier le bon fonctionnement du cloueur.



- Ne pas shunter la sécurité.
- Ne pas positionner les mains dans l'axe du clouage.
- Ne pas utiliser le cloueur sans lunettes de protection.
- Ne pas recharger sans avoir débranché le tuyau.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le **15**, le **18**





CLOUEUR

Rapid Pneumatic



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au rechargement du cloueur										
Procéder à la mise en route										
Exécuter le clouage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser la machine :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

ASPIRATEUR

FESTOOL

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive

- Inhalation de poussières



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier le bon fonctionnement de l'aspirateur.
- Vérifier le raccordement avec tous les outillages portatifs.
- Vérifier l'encrassement du filtre.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.
- Vérifier l'état des tuyaux d'aspiration.



- Ne pas aspirer de déchets humides.
- Ne pas aspirer d'eau.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





ASPIRATEUR

FESTOOL



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder au nettoyage du filtre										
Procéder au vidage des copeaux										
Procéder à la mise en route										
Réaliser l'aspiration de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis



L'élève est apte à utiliser le matériel d'aspiration :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

ENROULEUR

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Electrification



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes NF EN 61242 et NF C 61314.
- Choisir l'enrouleur en fonction du type de chantier :
 - * intérieur (Equipé d'un câble marqué : W).
 - * extérieur (Classification IP44 équipé d'un câble marqué : RN)
- Vérifier l'état de l'enrouleur (câble, prises et clapets de sécurité).
- Dérouler complètement l'enrouleur avant tout branchement.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.
- Positionner judicieusement dans la zone de travail.



- Ne pas utiliser sans avoir déroulé complètement l'enrouleur.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





ENROULEUR



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Positionner judicieusement sur le poste de travail										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
Non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis

L'élève est apte à utiliser l'équipement :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

LUMINAIRE DE CHANTIER

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Brûlure
- Détérioration de l'acuité visuelle

- Electrification
- Traumatisme crânien



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter la norme NF EN 60598-2-5. (Classification IP44 équipé d'un câble marqué : RN).
- Vérifier la stabilité de l'ensemble luminaire.
- Vérifier l'état de la vitre de protection.
- Positionner judicieusement dans la zone de travail.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.



- Ne pas positionner les rayons lumineux dans le champ de vision.
- Ne pas positionner en équilibre précaire.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





LUMINAIRE DE CHANTIER



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en position et au réglage des luminaires										
Procéder à la mise en service										
Positionner judicieusement sur le poste de travail										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis



L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

 <p>LPO CARNOT-BERTIN</p>	<h1>FICHE SECURITE</h1>	<h1>NIVEAU & TÉLÉMETRE LASER</h1>
<p style="text-align: center;">LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.</p>		
<h2>DOMMAGES EVENTUELS</h2> <ul style="list-style-type: none"> - Traumatisme crânien - Détérioration de l'acuité visuelle 		
<h2>PROTECTIONS COLLECTIVES</h2> <ul style="list-style-type: none"> - Zone de travail délimitée 		
<h2>PROTECTIONS INDIVIDUELLES</h2>		
<p style="text-align: center;">PORT OBLIGATOIRE DES EPI</p>		
		
<h2>CONSIGNES DE SECURITE</h2>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la stabilité de l'ensemble (support + niveau). - Positionner judicieusement dans la zone de travail. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas positionner le rayon laser dans le champ de vision. - Ne pas positionner en équilibre précaire. 	
	<h2>CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT</h2> <p style="text-align: center;">- PROTEGER, ALERTER</p>	
<h2>PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE</h2> <ul style="list-style-type: none"> - Infirmerie : poste xxxx - Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx 	<h2>NUMEROS D'URGENCE</h2> <p style="text-align: center;">Le 15, le 18</p> 	



NIVEAU & TÉLÉMETRE LASER



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes du matériel										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en position et au réglage du matériel de contrôle										
Procéder à la mise en fonctionnement										
Réaliser le contrôle et la prise de mesure de manière rationnelle, en toute sécurité.										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser le matériel de contrôle et de mesure :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

COMPRESSEUR D'AIR

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Détérioration de l'acuité auditive

- Brûlure



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier l'état des raccords et la connexion des tuyaux d'air comprimé.
- Vérifier l'état du carter de protection du moteur.
- Vérifier la stabilité de l'ensemble.
- Vérifier l'état du câble de raccordement secteur.
- Vérifier le réglage de la pression.
- Positionner judicieusement dans la zone de travail.



- Ne pas utiliser hors présence du carter de protection moteur.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





COMPRESSEUR D'AIR



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la machine										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en position et au réglage du matériel										
Procéder à la mise en service										
Positionner judicieusement sur le poste de travail										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser le matériel :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



FICHE SECURITE

PROTECTION DES ZONES DE TRAVAIL

LPO CARNOT-BERTIN

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme crânien

- Chute

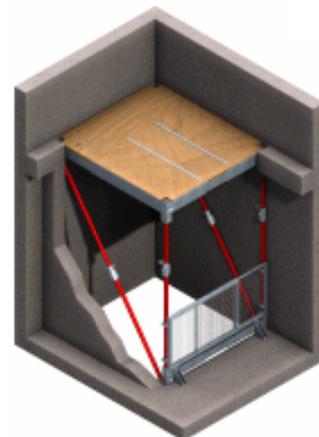
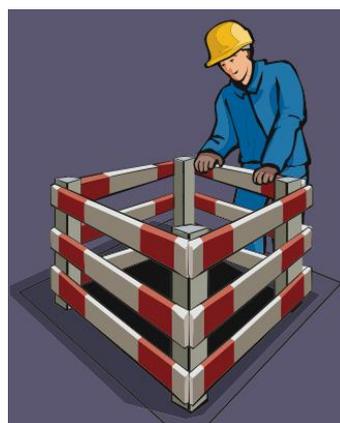


PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Vérifier la mise en place des gardes corps en rives de plancher.
- Vérifier la mise en place et le serrage suffisant des barrières de protection sur les baies non vitrées. (h = 1m pour la lisse et h = 45cm pour la sous-lisse).
- Sécuriser les trémies (garde corps ou plancher provisoire en bois).
- Vérifier la solidité des fixations dans la maçonnerie.
- Vérifier la fixation des éléments de sécurité.



- Ne pas commencer le chantier s'il n'est pas sécurisé.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



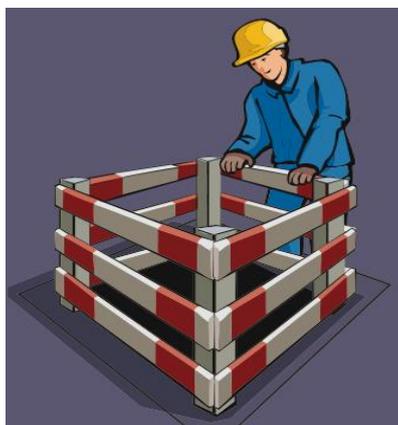
PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

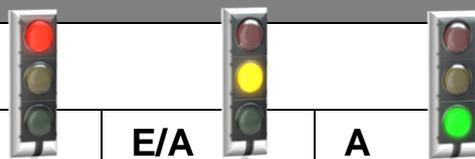
NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





PROTECTION DES ZONES DE TRAVAIL



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la protection										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en position des protections										
Procéder aux réglages en hauteur des protections										
Exécuter le montage de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis

L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

LIGNE DE VIE

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme cranien

- Chute



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes européennes pour :
 - * les longes (EN 354).
 - * les longes avec absorbeur de choc (EN 355).
 - * Les ceintures de maintien au travail et de retenue et longe et maintien au travail (EN 358).
 - * les harnais anti-chute (EN 361).
 - * les connecteurs (EN 362).
 - * les systèmes d'arrêt des chutes (EN 363).
 - * les dispositifs d'ancrages (EN 795).
- Vérifier la mise en place et la solidité des dispositifs de sécurité.
- Vérifier le bon accrochage des outillages.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif de sécurité.



- Ne pas commencer le chantier si l'équipement est incomplet ou hors d'état.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

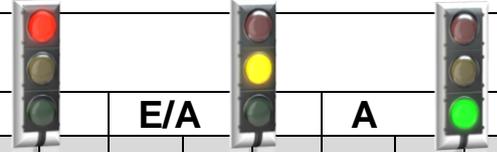
Le 15, le 18





LIGNE DE VIE

Pour travaux occasionnels et dans une durée d'exécution limitée. Formation spécifique obligatoire.



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Demos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la protection										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en position des protections										
Exécuter les déplacements et les tâches de mise en œuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis

L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

NACELLE & PLATE-FORME ÉLÉVATRICE

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme crânien

- Chute
- Electrification



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter la recommandation R386 avec les normes européennes pour :
 - * les nacelles élévatrice automotrice ou sur porteur (EN 280).
 - * les plates-formes sur mât (EN 1495).
 - * les plates-formes suspendues (EN 1808).
- Etre titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise.
- Délimiter une zone d'intervention.
- Positionner l'appareil de levage sur un sol de niveau.
- Vérifier la position des lignes électriques et des structures fixes.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.



- Ne pas utiliser en cas de conditions météorologiques défavorables.
- Ne pas surcharger la nacelle.
- Ne pas accélérer ou décélérer brutalement.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18

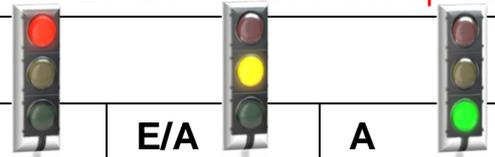




NACELLE & PLATE-FORME ÉLÉVATRICE

Formation spécifique obligatoire - Recommandation R386 « Autorisation de conduite pour PEMP »
Groupe A : appareils à élévation verticale et/ou **Groupe B** : appareils à élévation multidirectionnelle, dont la nacelle peut s'écarter horizontalement du châssis porte

Il est interdit sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de dix-huit ans à la conduite des engins, sauf dérogation prévue à l'article du code du travail D. 4153-48.



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démonstr.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de l'engin de levage										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en place de la zone d'intervention										
Procéder à la mise en fonctionnement										
Exécuter le levage et les tâches de mise en œuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure / Démonstration donnés par le professeur

N/A : non acquis

E/A : en cours d'acquisition

A : acquis

L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

PLATE-FORME INDIVIDUELLE ROULANTE

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme crânien

- Chute



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes NF pour :

- * les PIRL (NF P93-353).
- * les PIR (NF P93-352).

- Installer la protection ouvrante au niveau de l'accès.
- Régler les stabilisateurs pour mettre le plancher de niveau.
- Ne pas ôter les éléments des garde-corps.
- Vérifier le bon fonctionnement de la plate-forme.



- Ne pas surcharger la plate-forme <150KG.
- Ne pas dépasser une hauteur de plancher de 1.5m pour les PIRL.
- Ne pas dépasser une hauteur de plancher de 2.5m pour les PIR.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





PLATE-FORME INDIVIDUELLE ROULANTE

Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de la plate-forme										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en place de la plate-forme										
Exécuter le levage et les tâches de mise en oeuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis

L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

ECHAFAUDAGE ROULANT

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme cranien

- Chute
- Electrification



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes NF pour échafaudages roulants :
 - * hauteur plancher < 2.5m (NF P93-520).
 - * hauteur planchers > 2.5m (NF EN 1004).
- Accéder et circuler en sécurité.
- Respecter les limites de charges.
- Ne pas ôter les éléments des garde-corps.
- Délimiter une zone d'intervention.
- Positionner l'échafaudage sur un sol de niveau.
- Bloquer les roues et régler les stabilisateurs.



- Ne jamais accéder au plateau supérieur par l'extérieur de l'échafaudage.
- Ne jamais positionner un échafaudage sur un sol inadapté.
- Ne jamais entreposer de matériels ou matériaux sur les trappes d'accès.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

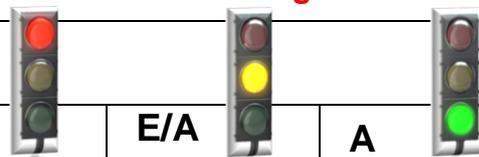
Le **15**, le **18**





ECHAFAUDAGE ROULANT

Formation spécifique obligatoire - Recommandation R457 « Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants »



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démonstr.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Décoder la notice de montage										
Identifier les organes de l'échafaudage										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en place de la zone d'intervention										
Exécuter le montage de l'échafaudage de manière rationnelle, en toute sécurité										
Exécuter le levage et les tâches de mise en oeuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure / Démonstration donnés par le professeur

N/A : non acquis

E/A : en cours d'acquisition

A : acquis



L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis machine obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis machine obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis machine obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



FICHE SECURITE

ECHELLE-ESCABEAU MARCHEPIED

LPO CARNOT-BERTIN

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme crânien

- Chute



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes NF pour :
 - * les échelles (NF EN 131).
 - * les escabeaux (NF EN 14183).
- Stabiliser la base de l'échelle ou de l'escabeau.
- Appuyer solidement l'échelle.
- Utiliser des ceintures porte-outils et laisser vos mains libres.
- Dépasser l'échelle de 1m par rapport à la hauteur à franchir.
- Contrôler l'usure des patins caoutchouc anti-dérapants.



- Ne pas surcharger l'échelle <150KG.
- Ne pas utiliser pour des travaux de longue durée.
- Ne pas utiliser une échelle à coulisse sans avoir vérifié son fonctionnement.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





ECHELLE-ESCAPEAU MARCHEPIED



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Identifier les organes de l'échelle, escabeau ou marchepied										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en place de l'échelle, escabeau ou marchepied										
Exécuter le levage et les tâches de mise en oeuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis

E/A :
en cours d'acquisition

A :
acquis



L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

ECHAFFAUDAGE DE PIED

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme crânien

- Chute
- Electrification

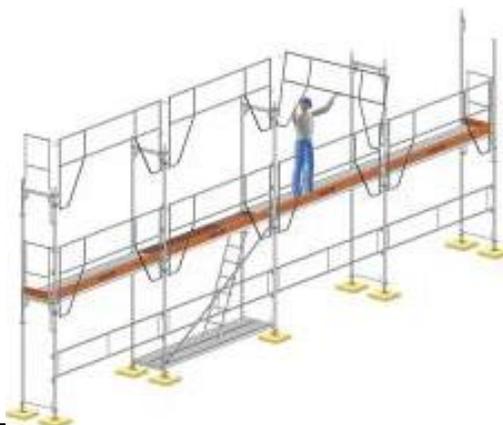


PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes NF pour échafaudages à composants préfabriqués:
 - * (NF EN 12810).
 - * (NF EN 12811).
- Accéder et circuler en sécurité.
- Respecter les limites de charges.
- Ne pas ôter les éléments des garde-corps.
- Respecter le balisage du chantier pour accéder à l'échafaudage.
- Régler les stabilisateurs de pied pour mettre le plancher de niveau.
- Régler la stabilisation par étaie et encrage sur la structure du bâtiment.



- Ne jamais accéder au plateau supérieur par l'extérieur de l'échafaudage.
- Ne jamais entreposer de matériels ou matériaux sur les trappes d'accès.
- Ne pas commencer le chantier si l'équipement est incomplet ou hors d'état.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



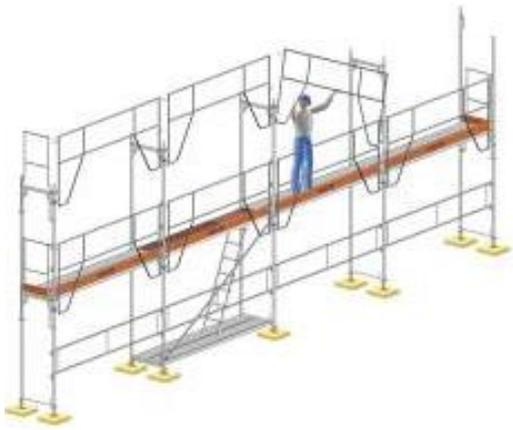
PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





ECHAFAUDAGE DE PIED

Formation spécifique obligatoire - Recommandation R408 « Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied »



Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démos.	N/A			E/A			A		
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
Décoder la notice de montage										
Identifier les organes de l'échafaudage										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en place de la zone d'intervention										
Exécuter le montage de l'échafaudage de manière rationnelle, en toute sécurité										
Exécuter le levage et les tâches de mise en œuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure /
Démonstration donnés par le
professeur

N/A :
non acquis



E/A :
en cours d'acquisition



A :
acquis



L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{nde} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**

Terminale TMA
Signature de l'élève :

**Permis mise en œuvre
obtenu le :**

**Permis mise en
œuvre retiré le :**



LPO CARNOT-BERTIN

FICHE SECURITE

ECHAFAUDAGE EN ESCALIER

LE MATERIEL NE PEUT ETRE UTILISE QUE PAR UNE PERSONNE FORMEE ET AUTORISEE.

DOMMAGES EVENTUELS

- Fractures
- Traumatisme crânien

- Chute
- Electrification



PROTECTIONS COLLECTIVES

- Zone de travail délimitée

PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PORT OBLIGATOIRE DES EPI



CONSIGNES DE SECURITE



- Consulter les normes NF pour échafaudages roulants :
 - * hauteur plancher < 2.5m (NF P93-520).
 - * hauteur planchers > 2.5m (NF EN 1004).
- Accéder et circuler en sécurité.
- Respecter les limites de charges.
- Ne pas ôter les éléments des garde-corps.
- Délimiter une zone d'intervention.
- Régler la base de l'échafaudage pour mettre le plancher de niveau.
- Bloquer les roues et régler les stabilisateurs.



- Ne jamais accéder au plateau supérieur par l'extérieur de l'échafaudage.
- Ne jamais positionner un échafaudage sur un sol inadapté.
- Ne jamais entreposer de matériels ou matériaux sur les trappes d'accès.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- PROTEGER, ALERTER



PERSONNES DE L'ETABLISSEMENT A ALERTER EN PRIORITE

- Infirmerie : poste xxxx
- Sauveteur secouriste au travail : poste xxxx

NUMEROS D'URGENCE

Le 15, le 18





ECHAFAUDAGE EN ESCALIER

Formation spécifique obligatoire - Recommandation R408 « Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied »

Compétences / Tâches	Cours - Fiche de procédure – Démonstr.	N/A			E/A			A		
		2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter	2 ^{de}	1 ^{ère}	Ter
Décoder la notice de montage										
Identifier les organes de l'échafaudage										
Identifier les dangers pour éviter les dommages éventuels										
Identifier les protections à mettre en place										
Procéder à la mise en place de la zone d'intervention										
Exécuter le montage de l'échafaudage de manière rationnelle, en toute sécurité										
Exécuter le levage et les tâches de mise en œuvre de manière rationnelle, en toute sécurité										

Cours / Fiche de procédure / Démonstration donnés par le professeur

N/A : non acquis

E/A : en cours d'acquisition

A : acquis

L'élève est apte à utiliser les équipements :

2^{de} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

1^{ère} TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :

Terminale TMA
Signature de l'élève :

Permis mise en œuvre obtenu le :

Permis mise en œuvre retiré le :